



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

paiement

Question écrite n° 99277

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'éventuelle disparition de l'argent liquide envisagé à moyen ou long-terme. Les annonces de Bercy, de la banque centrale et du FMI semblent témoigner d'une aspiration vers une société sans *cash*. Ce recul désiré du rôle de l'argent liquide permettrait de mieux insuffler de l'inflation, et d'inciter à la consommation grâce aux taux négatifs. Supprimer l'argent liquide et taxer les dépôts serait ainsi une idée à la mode pour relancer la croissance réelle. Les banques souhaitent en effet appliquer des taux d'intérêt négatif pour inciter les épargnants à « utiliser » la monnaie disponible plutôt que de la laisser en tant qu'encaisse « oisive ». Or avec l'argent liquide détenu en espèces, la population disposerait d'un recours : entre les avoirs en liquide qui ne rapporteraient rien et ceux qui seraient soumis à des taux négatifs qu'on leur imposerait pour garder leur argent en banque, l'arbitrage en faveur du *cash* serait évident. Outre ce danger majeur des taux d'intérêts négatifs, cette société anti-*cash* permise par les progrès du numérique (paiement sans contact notamment) s'avère extrêmement inquiétante et générerait de nombreux problèmes qui remettraient en cause un mode de vie auquel les Français sont attachés. Sans émissions de liquide, le pouvoir des banques serait considérable car elles deviendraient indispensables et les particuliers n'auraient pas de substituts, toutes les transactions entre pairs seraient cryptées ce qui poserait un problème majeur de confidentialité, enfin de nombreux événements qui participent au lien social comme les brocantes associatives seraient pénalisés. Il lui demande donc de le rassurer sur cette question et de ne pas céder à cette tentation de société sans liquides qui se révélerait plus dangereuse que bénéfique.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 99277

Rubrique : Moyens de paiement

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8726

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)